POUR L'HARMONIE DES RACES

par Alfred Métraux

Le numéro du *Courrier*, consacré au Racisme, a provoqué de nombreuses réactions. Beaucoup de lecteurs se sont enquis de ce que l'Unesco faisait ou comptait faire pour combattre les maux qu'il dénonçait. C'est à ces questions que nous chercherons à répondre ici.

Tout d'abord, il importe de dissiper un malentendu : L'Unesco — organisation internationale pour l'éducation, la science et la culture — ne peut agir que dans les domaines de sa compétence. C'est à « l'esprit des hommes » qu'elle s'adresse, c'est dans « l'esprit des hommes qu'elle dresse les défenses » contre la guerre et le racisme, laissant à d'autres organismes le soin d'intervenir sur le plan politique.

L'action de l'Unesco devait donc avoir un caractère éducatif, donnant à cet adjectif sa valeur la plus haute. Il lui incombait de dissiper des préjugés anciens et tenaces, de mettre ses ressources et son prestige au service de la science dont les leçons dans ce domaine donnent une base positive aux efforts des hommes de bonne volonté. Par sa nature même et sa structure, l'Unesco était amenée à affronter le racisme sur le plan de la Connaissance sans laquelle aucune action féconde n'est possible.

La lutte que l'Unesco a été chargée d'entreprendre contre le « dogme de l'inégalité des races et des hommes » dénoncé dans son Acte constitutif a été dirigée non seulement contre la « doctrine raciste », mais aussi contre les formes de pensée qui l'engendrent. La première tâche était donc de dissiper les multiples notions fausses et les stéréotypes faciles, base et armature du racisme.

■ Le public, même cultivé, n'est-il pas, sur ce point, d'une ignorance extrême ? On pourrait même affirmer qu'entre les savants et l'opinion publique il existe à cet égard un décalage d'au moins un demi-siècle.

La notion même de « race » prête souvent à confusion. L'Unesco fit établir, il y a dix ans, par deux groupes de savants, une déclaration dans laquelle ils présentaient, sous une « forme simple et claire » l'état actuel de nos connaissances sur le problème de l'égalité des races et de l'unité de l'espèce humaine Une telle déclaration n'était qu'un bref résumé des résultats de travaux qui, depuis de longues années, se poursuivent dans des centres d'études ou des laboratoires

Pour ceux qui désiraient être mieux informés des différents aspects du problème et qui souhaitaient être renseignés sur la nature des faits justifiant les termes de la Déclaration, l'Unesco a publié une série de brochures dans une collection appelée *La Question raciale devant la Science moderne* (1). Des spécialistes de divers pays qui s'étaient distingués par des recherches portant sur le problème racial furent invités à y exposer leurs propres conclusions et celles de leurs collègues.

Le problème racial concerne la nature humaine tout entière. De ce fait, il ressort à de nombreuses disciplines scientifiques mais c'était au psychologue qu'il incombait de détruire l'autorité que de grossières erreurs de méthodes avaient conféré à certains tests destinés à prouver l'infériorité de certains groupes ethniques.

Il appartenait à un généticien de donner une nouvelle définition de la notion de race à la lumière de la biologie moderne. La tâche d'analyser la nature et les modalités des conflits interraciaux revenait au sociologue. Quant à l'anthropologue culturel, son rôle était d'exposer l'influence décisive du milieu social sur la formation de la personnalité. Seul un spécialiste de l'anthropologie physique avait qualité pour dissiper les notions absurdes que tant de personnes entretiennent sur les effets soi-disant nocifs des mélanges raciaux.

Le Brésil est un exemple frappant d'une société où des hommes de couleurs différentes vivent dans une très bonne entente.

Ces nombreuses facettes du même problème ont été traitées avec compétence et objectivité dans les douze brochures de la collection mentionnée plus haut. Les savants qui les ont rédigées ont évité, avec soin, toute assertion de caractère éthique ou sentimental. Ils n'ont pas caché nos ignorances et nos doutes. Cependant, ils ont tous estimé qu'ils ne pouvaient se taire.

■ Devant le silence des vrais spécialistes, les notions les plus fausses, les doctrines les plus cruelles, auraient pu apparaître comme des vérités indiscutées et indiscutables. C'est pourquoi il n'était pas inutile que le grand public sache qu'aucune discipline scientifique ne fournit au racisme l'ombre d'un argument dont il puisse se prévaloir.

Le succès de ces publications a été considérable. Elles ont été traduites en onze langues. Celles, parues en anglais, ont atteint des tirages voisins du quart du million.

La faveur que connaissent ces publications a révélé l'intérêt passionné du public pour la question raciale. Les comptes rendus que d'innombrables journaux en ont fait, les discussions qu'elles ont suscitées, les séminaires qu'elles ont inspirés, ont contribué à dissiper plus d'un préjugé et et à populariser des points de vue et des faits jadis familiers qu'aux seuls spécialistes.

Les problèmes soulevés par le préjugé racial et la discrimination qu'il justifie n'ont pas une portée uniquement scientifique. Ce serait témoigner d'un optimisme naïf que de croire que l'on règlerait les conflits raciaux et les tragédies qu'il provoquent, en dénonçant simplement les idées fausses ou préconçues dont les racistes se réclament. La question raciale affecte aussi la conscience humaine.

(1) *Ces brochures viennent d'être réunies en un seul volume publié par Unesco-Gallimard, Paris. Prix 15 NF. En vente dans toutes les librairies.*

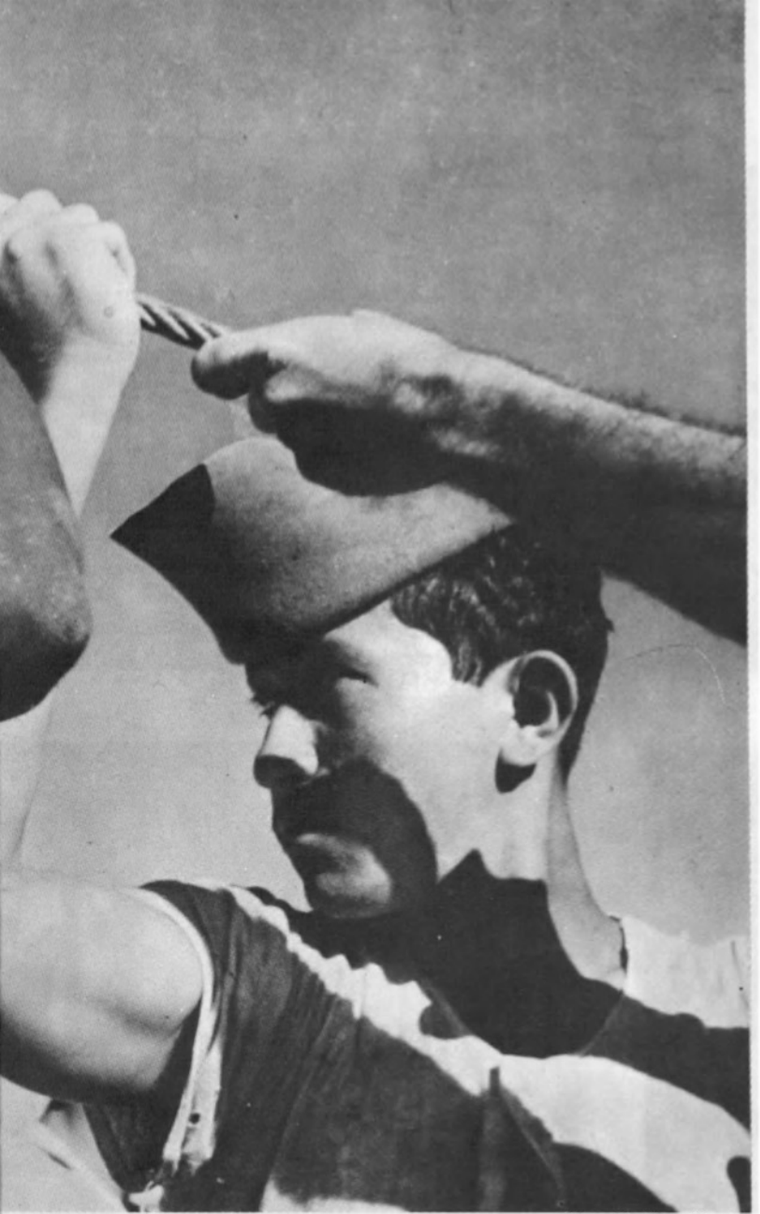

Photo © Pierre Verger.

Religions et philosophies s'en sont souciées et se sont prononcées à son sujet dans un sens ou dans l'autre.

A la collection *La Question raciale devant la Science moderne*, s'est ajoutée une nouvelle série intitulée *La Question raciale devant la Pensée moderne*. Elle comporte des essais définissant l'attitude adoptée par les religions universelles face à la diversité des groupes humains.

■ Dans les brochures parues jusqu'ici, des théologiens et des philosophes ont traité de la position prise par l'Eglise catholique, les églises protestantes, le Bouddhisme et le Judaïsme devant le racisme. Les auteurs de ces essais ont été choisis non seulement en raison de leur érudition mais aussi de la place qu'ils occupaient dans les mouvements religieux de notre temps. Si toutes les églises universelles s'accordent à dénoncer le racisme, si toutes proclament l'égalité des hommes et la dignité de leur nature, elles le font parfois en des termes divers. Cette concordance dans la disparité d'expression ne saurait que renforcer la cause de l'antiracisme.

Personne, aujourd'hui, ne nie que c'est à l'âge très tendre que se constituent les préjugés et les stéréotypes les plus tenaces et si difficiles à combattre chez les adultes. Aussi, toute action éducatrice pour être féconde s'effectuera à partir de l'école. L'Unesco, fidèle à sa vocation, a voulu aussi porter la lutte antiraciste sur ce terrain. Ne voulant pas alourdir les programmes, elle a cherché à atteindre les élèves à travers les maîtres, à donner à ceux-ci les éléments nécessaires pour introduire des notions conformes à l'état actuel de la science.

C'est dans ce but qu'elle a fait préparer des manuels (Cyril Bibby : « Race, Prejudice and Education »), déjà traduit en allemand et en hébreu et qui le sera prochainement dans d'autres langues (1). Dans le cadre du même projet, le Professeur Juan Comas a élaboré un ouvrage (« La Educacion ante la discriminacion racial », Universidad nacional de Mexico, No 5, segunda serie 1958), plus spécialement destiné aux instituteurs de l'Amérique latine.

Dans une intention semblable, l'Unesco avait publié un petit ouvrage illustré à l'usage des écoles intitulé : *Qu'est-ce qu'une race ?*

Parallèlement à ces efforts, l'Unesco entreprenait des recherches originales sur les relations raciales. Les enquêtes sur le sujet ne manquaient pas, mais celles conçues et réalisées par l'Unesco se caractérisaient par la volonté d'étudier au premier chef les situations raciales que l'on pourrait qualifier d' « heureuses ».

■ En effet, la rencontre de races différentes ne s'accompagne pas *forcément*, comme on l'a prétendu, de conflits et d'injustices. En certaines régions du monde, des hommes de couleurs différentes vivent côte-à-côte en harmonie, mutuellement enrichis par la mise en commun de leurs héritages culturels. L'Etat américain de Hawaii et le Brésil offrent le type de sociétés multiraciales où règne la bonne entente. A ce titre elles sont exemplaires.

Les relations raciales à Hawaii ayant fait l'objet de très nombreuses recherches, c'est au Brésil que l'Unesco s'est décidée à poursuivre ses enquêtes. Elle furent confiées à des équipes de sociologues et de psychologues qui étudièrent la situation raciale dans diverses régions de ce pays, en milieu urbain et rural. Les résultats de ces travaux firent l'objet de plusieurs livres dont deux furent publiés par l'Unesco et les autres par des institutions ou des maisons d'édition brésiliennes.

■ Toujours en vertu du principe que l'absence de tensions raciales constitue à tous les égards un phénomène aussi important que la présence de conflits, l'Unesco organisa d'autres projets de recherches dans des pays où des minorités ethniques étaient en voie d'assimilation. Le Mexique, les Antilles françaises, les Etats-Unis et la Yougoslavie fournirent des thèmes de recherches de grand intérêt.

Les conclusions de ces enquêtes ont été publiées par l'Unesco (*Contacts de civilisation en Martinique et Guadeloupe*, par Michel Leiris), ainsi que l'excellente analyse de Berger sur l'action législative aux Etats-Unis en faveur de l'égalité raciale (*Problèmes raciaux : l'Egalité par la Loi*, par Morroe Berger). Un ouvrage préparé par les soins de l'Unesco, mais publié par la Columbia University Press (U.S.A.) résume les enquêtes de terrain faites dans le Nouveau Monde (« Minorities in the New World », par C. Wagley et M. Harris).

Le rapide développement des sociétés africaines, le nombre croissant d'Africains qui se distinguent dans des domaines jusqu'ici considérés comme l'apanage de la race blanche, constituent autant d'arguments puissants qui s'opposent aux thèses racistes et au « pessimisme racial ».

Des recherches sociologiques sur les nouvelles élites qui surgissent en Afrique ont été poursuivies au Dahomey, au Ghana, et en Nigeria. Ces enquêtes furent tout récemment complétées par des travaux sur les femmes africaines qui, s'étant dégagées des milieux coutumiers, coopèrent à la révolution culturelle qui entraîne leur pays.

Jusqu'ici, seuls les aspects positifs des relations raciales ont retenu l'attention de l'Unesco. Les singuliers mouvements racistes qui se sont propagés dans le monde, à la façon d'une épidémie ont contraint l'Unesco à se pencher sur le problème du racisme dans la jeunesse moderne. Elle va procéder, sur le plan international, à une vaste enquête à caractère psychologique et sociologique pour déterminer, parmi les jeunes, la profondeur du préjugé racial, ses causes et sa persistance et comment le combattre.

■ La Onzième Session de la Conférence générale de l'Unesco a adopté un projet de Convention et un projet de recommandation concernant les mesures discriminatoires dans le domaine de l'enseignement. L'adhésion des Etats membres ne saurait manquer de susciter des initiatives propres à battre en brèche les préjugés raciaux.

Enfin, l'Unesco examinera les conditions dans lesquelles elle pourrait aider à la création d'un organisme international qui centraliserait, de façon permanente, la documentation et les études relatives aux problèmes des relations raciales.

Telles sont quelques-unes des principales activités que l'Unesco a entreprises ou s'apprête à entreprendre pour lutter contre le « cancer social de notre temps ». Consciente de ses responsabilités au sein de la famille des Nations Unies, elle ne faillira pas à sa mission.

(1) Un important extrait de la brochure de Cyril Bibby a paru dans le n° d'octobre 1960 du « Courrier de l'Unesco » sur le Racisme.